

## **GESTION FÉRIQUE ANNONCE DES CHANGEMENTS À SES FONDS ÉQUILIBRES**

**Montréal, le 28 avril 2017** – En sa qualité de gestionnaire des Fonds FÉRIQUE, Gestion FÉRIQUE annonce les changements suivants à ses Fonds Équilibrés. Ces changements entreront en vigueur le ou vers le 4 juillet 2017.

### **CHANGEMENT DE NOMS ET BAISSÉ DES RATIOS DE FRAIS DE GESTION**

Les Fonds FÉRIQUE Équilibré Pondéré, Équilibré et Équilibré Croissance seront renommés « Portefeuilles FÉRIQUE » tel que décrit ci-dessous. Aucun changement ne sera apporté aux objectifs et à la stratégie de placement ainsi qu'au niveau de risque de ceux-ci. Ce changement s'explique essentiellement par la volonté de distinguer nos solutions de placement clés en main (« Portefeuilles FÉRIQUE ») de nos Fonds. Gestion FÉRIQUE annonce également la **réduction des ratios de frais de gestion (RFG)** de ses Portefeuilles. Les RFG s'établiront comme suit :

<b>Noms actuels</b>	<b>Nouveaux noms</b>	<b>RFG (au 31 mars 2017)</b>	<b>Nouveaux RFG (le ou vers le 4 juillet 2017)</b>
Fonds FÉRIQUE Équilibré Pondéré Série A	<b>Portefeuille FÉRIQUE Pondéré Série A</b>	0,97 %	<b>0,90 %</b>
Fonds FÉRIQUE Équilibré Série A	<b>Portefeuille FÉRIQUE Équilibré Série A</b>	1,10 %	<b>1,05 %</b>
Fonds FÉRIQUE Équilibré Croissance Série A	<b>Portefeuille FÉRIQUE Croissance Série A</b>	1,15 %	<b>1,10 %</b>

### **AJOUT DE DEUX NOUVEAUX PORTEFEUILLES FÉRIQUE**

Gestion FÉRIQUE élargit sa gamme de solutions de placement clés en main (« Portefeuilles FÉRIQUE ») en y ajoutant le **Portefeuille FÉRIQUE Conservateur** et le **Portefeuille FÉRIQUE Audacieux**. Comme tous les Portefeuilles FÉRIQUE, ils offrent les avantages d'une structure « Fonds de fonds », c'est-à-dire une approche multigestionnaire, une diversification parmi les classes d'actifs selon une pondération cible et un rééquilibrage régulier. Ils sont accessibles moyennant une mise de fonds minimale de 500 \$ (50 \$ dans le cas d'un prélèvement automatique des cotisations), et sont admissibles à titre de placement dans tous les types de comptes. Le Portefeuille FÉRIQUE Conservateur correspond à la catégorie de risque « faible », et le Portefeuille FÉRIQUE Audacieux, à la catégorie de risque « moyen ». Lors de leur lancement, leur RFG sera de 0,80 % et 1,15 % respectivement.

Rappelons que les frais de gestion de tous les Fonds et Portefeuilles FÉRIQUE sont parmi les plus bas au Canada si on les compare à leur univers de référence et sont distribués sans frais additionnels. Un calculateur de frais est disponible au [www.ferique.com](http://www.ferique.com) pour mesurer l'effet positif que des RFG plus bas peuvent avoir sur le rendement net à long terme. Pour tout renseignement additionnel, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus disponibles au [ferique.com](http://ferique.com) ou communiquez avec un représentant en épargne collective de Services d'investissement FÉRIQUE.

### **À PROPOS DE GESTION FÉRIQUE**

Fondée le 12 octobre 1999, Gestion FÉRIQUE est le gestionnaire des Fonds FÉRIQUE (Fonds d'épargne et de retraite des ingénieurs du Québec) lancés en 1974 par l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il s'agit de la seule société de fonds communs de placement à but non lucratif au Canada dont l'unique objectif est de servir les intérêts des ingénieurs, des diplômés en génie et des membres de leur famille. Son offre de fonds communs de placement représente toutes les catégories d'actif nécessaires à une saine diversification. La gestion des Fonds est assumée par Gestion FÉRIQUE elle-même ainsi que par des firmes externes réputées. Ceux-ci sont distribués sans frais additionnels par Services d'investissement FÉRIQUE. Les Fonds FÉRIQUE totalisent plus de 2 milliards de dollars et comptent plus de 22 000 participants.

NOTE : FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de gestionnaires de portefeuille, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE assume ses propres charges opérationnelles. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier autre que le placeur principal.

-30 -

Source : **Gestion FÉRIQUE**

**Pour information** : Jean Careau, Vice-président, Marketing, Gestion FÉRIQUE,  
514 840-9206, poste 450, jean.careau@ferique.com